

Comment puis-je demander une allocation logement ?

Comme pour toute aide de l'État, l'allocation logement (Wohngeld) doit faire l'objet d'une demande auprès des autorités locales compétentes. Il s'agit du service d'allocation logement de votre administration communale, municipale ou d'arrondissement. La plupart des autorités chargées de l'allocation logement proposent déjà la demande en ligne sur leur site Internet.

Pour les ménages qui reçoivent déjà une aide au logement, une décision d'augmentation est prise automatiquement après la dynamisation, sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire la demande. Dans ces cas, une nouvelle demande n'est à nouveau nécessaire qu'après la fin de la période d'attribution en cours.

De quels documents ai-je besoin ?

Pour demander une allocation logement, vous avez surtout besoin des documents suivants :

- Demande d'allocation logement,
- Justificatif des frais de logement (par ex. contrat de location),
- Justificatif de revenu (par ex. fiche de salaire, avis de pension).

D'autres justificatifs s'ajoutent en fonction de la situation de vie.

Où et comment puis-je me faire conseiller ?



Des informations sur l'allocation logement Wohngeld-Plus sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : bmwsb.bund.de/wohngeld-plus

et par téléphone : **030 20179050**

De nombreuses communes ainsi que les associations sociales fournissent de plus amples informations sur l'allocation logement et ont en outre mis en place leurs propres services de conseil.

Allocation logement Plus

Vivre sans souci

Mentions légales

Éditeur

Ministère fédéral du logement,
de l'urbanisme et de la construction
www.bmwsb.bund.de

Version

février 2025

Cette publication est éditée par le gouvernement fédéral dans le cadre de ses activités de relations publiques. La publication est distribuée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. Elle ne peut être utilisée à des fins de propagande électorale ni par les partis politiques, ni par les agents électoraux, ni par les candidats pendant une campagne électorale. Cela s'applique aux élections du Bundestag, du Landtag et des communes ainsi qu'aux élections au Parlement européen.



www.bmwsb.bund.de

- @ social.bund.de/@BMWSB_Bund
- x.com/BMWSB_Bund
- Youtube.com/@Bundesbauministerium
- instagram.com/bundesbauministerium



Ministère fédéral
du Logement, du Développement urbain
et de la Construction

Allocation logement Plus

Qu'est-ce que le Wohngeld ?

Les personnes aux revenus les plus faibles consacrent souvent une part importante de leurs revenus à leur loyer.

C'est là qu'intervient l'allocation logement ou Wohngeld :

L'allocation logement est une aide de l'État destinée à couvrir les frais de logement pour un logement locatif ou pour un logement occupé par son propriétaire.

L'allocation logement soutient les ménages aux revenus inférieurs, supérieurs au revenu de base. Elle contribue à garantir un logement adéquat et adapté aux besoins des familles.



Avec l'allocation logement Wohngeld-Plus, le ministère fédéral du logement, de l'urbanisme et de la construction (BMWSB) a mis en place en 2023 un allègement pour de nombreuses personnes à faibles revenus, afin qu'elles ne se retrouvent pas en difficulté à cause de leurs frais de logement. De nombreux citoyens peuvent ainsi vivre plus sereinement.



Vous aussi, vous pouvez faire une demande de l'allocation logement Wohngeld. C'est votre droit !

Qu'est-ce qui a changé au 1er janvier 2025 ?

L'allocation logement a été dynamisée au 1er janvier 2025, c'est-à-dire qu'elle a été adaptée à l'augmentation des loyers et des prix. L'augmentation prescrite par la loi sur l'aide au logement est importante pour que l'allègement prévu par la réforme de l'allocation logement Wohngeld-Plus de 2023 soit maintenu à l'avenir également.

L'objectif de la dynamisation est d'alléger la charge des actifs et des retraités qui perçoivent l'allocation citoyenneté ou l'allocation de base en raison de la hausse des loyers ou de l'augmentation des charges pour les propriétaires.

Qu'apporte la dynamisation de l'allocation logement ?

- L'allocation logement Wohngeld-Plus a été adaptée au 1er janvier 2025 à l'augmentation des loyers et des prix.
- Pour les ménages bénéficiant d'une aide au logement, le droit à l'allocation logement augmente en moyenne d'environ 15 %.
- Grâce à cet ajustement, le nombre de ménages bénéficiaires reste stable.

Ai-je droit à une allocation logement ?

On applique généralement : Les personnes qui ont peu de revenus devraient vérifier leur droit à l'aide au logement. Cela vaut notamment pour :

- les retraités ayant une faible pension,
- les familles – y compris les familles monoparentales et les couples – aux revenus plus faibles
- Les étudiants, sauf si l'ensemble du ménage a droit au BAföG,
- les résidents des maisons de soins.

Les propriétaires peuvent également bénéficier d'une allocation logement, car celle-ci est également versée sous forme de **subvention à la charge du propriétaire** pour le logement qu'il occupe lui-même. Sont pris en compte aussi bien le service du capital (intérêts et remboursement du capital) que les frais de gestion.

Où puis-je vérifier si j'ai droit à une allocation logement ?

Le **calculateur d'allocation logement** du BMWSB donne un premier aperçu. Vérifiez facilement sur Internet si vous y avez droit.

bmwsb.bund.de/wohngeldrechner



Important : Seule l'autorité compétente en matière d'allocation logement peut calculer votre droit à l'allocation logement.

